

Manche

# Education. Réforme du baccalauréat

## Quatre épreuves écrites et un grand oral

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | jeudi 15 février 2018

218 mots



*Jean-Michel Blanquer.*

**LE NOUVEAU** baccalauréat, dont la première session aura lieu en 2021, ne comptera plus que quatre épreuves écrites, dont le français et la philo, et un grand oral, tandis que les séries seront supprimées.

L'oral et les quatre épreuves écrites pèseront pour 60% de la note finale du baccalauréat. Les 40% restant proviendront du contrôle continu (pour 30%) et des notes du bulletin en Première et Terminale (10%).

Le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer a également annoncé la fin de séries L, ES et S (littéraire, économique et social, scientifique) pour la voie générale. « Nous voulons ainsi offrir plus de choix aux élèves, éviter les hiérarchies artificielles entre les séries », a-t-il déclaré. A la place des séries L, ES et S, les élèves suivront un tronc commun et choisiront trois spécialités en première, ramenées à deux en terminale. Dans le tronc commun figurent le français, la philo, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique, deux langues vivantes, le sport, et une nouvelle discipline baptisée humanités scientifiques et numériques.

Au menu des spécialités : mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, histoire-géographie et géopolitique, sciences économiques et sociales, humanité-littérature-philosophie, langues et littérature étrangère, écologie-agronomie-et-territoires, arts, sciences de l'ingénieur, numérique et sciences informatiques.